

Conseillers en exercice : 23

Présents : 18

Votants : 23

OBJET :Désignation des
délégués représentant la
commune au Comité
Syndical du Syndicat
Olivier de Serres

Le Maire certifie que le compte
rendu de cette délibération a été
affiché à la porte de la Mairie et
que la convocation du Conseil
Municipal avait été faite.

DELIBERATION N°2026-20**PROCES-VERBAL****DU CONSEIL MUNICIPAL**

Du 17 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le dix-sept avril,

Le Conseil Municipal de la Commune de VILLENEUVE DE BERG étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame le Maire, Didier MEHL

Présents : MM. Didier MEHL, Jean-Lou PAILHES, Christophe MARIJON, Delphine PERROT, André DELEAGE, Bérangère RAMAUX, Jean de BAGLION, Serge VINARD, Klara HOZNEK, Sandra AUDIGIER MARSY, Emmanuel CHAILAN, Vincent FARGIER, Aurélie COMTE, Isabelle LAURENT ROUX, Karine LEFEBVRE, Sylvie DUBOIS, Patrick ROTGER, Sophie COLBEAU,**Excusés** : MM, Marie-Jeanne COSSE, Jérôme FONT, Charlotte ROUGIER, Christophe VIGNE, Marie FARGIER**Procurations** : MM Marie-Jeanne COSSE à Christophe MARIJON, Jérôme FONT à Jean-Lou PAILHES, Charlotte ROUGIER à Vincent FARGIER, Christophe VIGNE à Sylvie DUBOIS, Marie FARGIER à Patrick ROTGER**Absents non excusés** : MM.*L'assemblée communale procède, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil Municipal, Aurélie COMTE a été élue pour remplir les fonctions de secrétaire.*

Vu les élections municipales des 15 et 22 mars 2026,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2121-33 et L.5211-8,

Vu l'adhésion de notre commune au Syndicat Olivier de Serres,

Considérant le courrier en date du 24 mars 2026 du Président du Syndicat Olivier de Serres,

Monsieur le Maire rappelle qu'il appartient au Conseil Municipal de désigner :

- 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants

Il est proposé de désigner

en qualité de délégué(e) titulaire

Mr Christophe MARIJON

Mr Jean-Lou PAILHES

en qualité de délégué(e) suppléant(e)

Mr Vincent FARGIER

Mme Marie-Jeanne COSSE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

APPROUVE la désignation des représentants de la commune de Villeneuve-de-Berg au sein du Comité Syndical du Syndicat Olivier de Serres.

Pour extrait conforme
A VILLENEUVE DE BERG
Le 17 avril 2026Didier MEHL
Maire de Villeneuve-de-Berg

